

Résultats du premier semestre 2020

Pour tout complément d'information, veuillez-vous adresser à
Monsieur Edgar Jeitziner, Président de la direction générale (tél. 026 350 71 02).
Pour toutes questions en relation avec la stratégie et la gouvernance, veuillez-vous adresser à
Monsieur Albert Michel, Président du conseil d'administration (tél. 026 350 71 62).

Communiqué de presse Banque Cantonale de Fribourg

Résultats sous l'influence du COVID-19

Au 1^{er} semestre 2020, la Banque Cantonale de Fribourg (BCF) affiche des résultats influencés par le COVID-19. **Le résultat opérationnel se rétracte de 6,7 millions de francs à 81,4 millions de francs (-7,6%). Le résultat net atteint 72,5 millions de francs (-0,5%). Le bilan bondit de 1,9 milliard de francs à 26,6 milliards de francs.**

A l'**actif**, les **avances à la clientèle** augmentent de 0,6 milliard de francs à près de 20 milliards de francs (+3,2%). Cette progression résulte d'une part des crédits transitoires octroyés aux entreprises dans le cadre du programme d'aide de la Confédération et d'autre part des créances hypothécaires qui atteignent 16,7 milliards de francs (+0,5 milliard de francs ou +2,9%). L'octroi des crédits transitoires COVID-19 et l'augmentation des prêts hypothécaires confirment le soutien de la BCF aux PME et respectivement au marché immobilier du canton de Fribourg, tout en pratiquant une saine gestion des risques.

Au **passif**, les **dépôts de la clientèle**, toute forme confondue, progressent de 1,0 milliard de francs à 15,5 milliards de francs (+7,0%).

Le **résultat net des opérations d'intérêts**, principale source de revenus, atteint 115,7 millions de francs, en diminution de 0,3 million de francs, notamment en raison des besoins en corrections de valeur pour risques de défaillance. De plus, avec la persistance du bas niveau des taux d'intérêts, la pression sur les marges se poursuit.

Le **résultat des opérations de commissions et de prestations de services** s'établit au niveau de l'année précédente à 15,4 millions de francs.

Le **résultat des opérations de négoce**, composé essentiellement des produits des devises, changes et métaux précieux, diminue de 1,4 million de francs à 3,8 millions de francs (-26,2%). La diminution provient notamment du ralentissement des opérations de change résultant de la baisse des activités touristiques.

Les **autres résultats ordinaires** régressent de 0,6 million de francs à 2,4 millions de francs (-20,5%).

Les **produits d'exploitation** totalisent 137,3 millions de francs (-2,2 millions de francs ou -1,6%).

Le total des **charges d'exploitation** de 49,6 millions de francs correspond à 94.9% du budget et confirme la parfaite maîtrise des coûts.

Le total des **amortissements**, des **corrections de valeur sur participations**, des **variations des provisions** et des **pertes**, se monte à 6,4 millions de francs, en augmentation par rapport à l'année précédente.

Le **résultat opérationnel** diminue de 6,7 millions de francs à 81,4 millions de francs ou -7,6%.

Le **bénéfice semestriel**, après attribution de 5 millions de francs aux réserves pour risques bancaires généraux, s'établit à 72,5 millions de francs, en diminution de 0,3 million de francs ou -0,5%.

L'évolution incertaine de la crise sanitaire et de ses répercussions peuvent également affecter le résultat du second semestre.

La banque remercie vivement tous ses clients pour leur fidélité et leur confiance.

Fribourg, le 23 juillet 2020

Forte d'une expérience de plus de 125 années, la **Banque Cantonale de Fribourg (BCF)** offre les services d'une banque universelle de proximité. Elle propose à ses clients des solutions sur mesure.

La BCF est avec une somme de bilan de plus de 26 milliards de francs leader dans son canton. Avec le rapport coût / revenu à 36%, elle est très souvent citée en exemple en matière d'efficacité. Elle a son siège à Fribourg, dispose d'un réseau de 28 succursales (dont une en ligne sous la marque FRiBenk) et de 59 bancomats. La banque emploie 483 collaborateurs.

La BCF est CO2 neutre depuis 2013. Elle y parvient en réduisant chaque année l'utilisation des ressources et des émissions de CO2 et en compensant les émissions résiduelles par l'achat de certificats fribourgeois.

Personne morale de droit public, la BCF bénéficie de la garantie totale de l'Etat de Fribourg, garantie qu'elle rémunère.